



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Batiments d'elevage

Question écrite n° 35960

#### Texte de la question

M Noël Ravassard attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur les couts de construction des batiments d'elevage. Les prix de construction des batiments d'elevage hors-sol ont subi sur les trois dernieres annees des augmentations de l'ordre de 60 a 80 p 100 compromettant serieusement les possibilites d'installation ou d'extension et faussant les previsions. A une periode ou la rentabilite des productions concernees n'est par toujours assuree, il lui demande a quoi il attribue ces hausses anormales et comment il entend aider les exploitants a y faire face.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Il n'existe pas de statistiques officielles a l'echelon national, regional ou local sur l'evolution des couts des batiments d'elevage. La seule reference valable en ce domaine est l'indice INSEE du cout a la construction qui, du premier trimestre 1984 au troisieme trimestre 1987, est passe de 794 a 895, soit une augmentation de 12 p 100 en quatre ans.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Ravassard Noël](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 35960

**Rubrique :** Elevage

**Ministère interrogé :** agriculture

**Ministère attributaire :** agriculture

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er février 1988, page 403

**Réponse publiée le :** 2 mai 1988, page 1846